



Saint-Marc-sur-Richelieu, le 21 mai 2020

À tous nos membres,

CE MESSAGE COMPORTE DEUX VOLETS

(Les réponses aux questions posées lors de l'assemblée publique du conseil municipal du 12 mai sont exposées dans le deuxième volet)

PREMIER VOLET DE NOTRE MESSAGE

En consultant notre site internet (www.citsmr.org), aux onglets « *Nous sommes/Notre histoire* » et « *ASM et environnement* », on peut constater combien notre association est étroitement liée à la question du gaz de schiste.

Malheureusement, nous croyions tous pouvoir « dormir en paix » à ce sujet. Pourtant, les pétro-gazières n'ont jamais abandonné leur travail de sape afin de s'établir sur nos territoires malgré l'imposante mobilisation citoyenne des années 2010-2011 et les quasi moratoires que nos gouvernements semblaient avoir imposés sur la question. Avec le résultat qu'on a toujours retrouvé dans les législations et les réglementations une « craque » par laquelle les compagnies s'infiltrèrent insidieusement, sans se faire remarquer, pour « débloquer » le système en leur faveur.

Pour illustrer cette nouvelle (pas si nouvelle que ça...) offensive des pétro-gazières, voici un lien qui nous mène à un texte rédigé par M. Richard Langelier, juriste, qui fait le point sur la situation. On y constate que ce n'est jamais terminé quand les législateurs tergiversent et veulent sauver la chèvre et le chou...

<https://www.rvhq.ca/chronologie-de-la-nouvelle-offensive-gaziere-et-petroliere/>

Pour ceux qui désirent plus ample information sur la situation actuelle dans le domaine des hydrocarbures, voici un autre lien qui conduit à l'infolettre du Regroupement Vigilance Hydrocarbure Québec (RVHQ) avec lequel l'Association des Saint-Marcois a des liens privilégiés, d'autant plus qu'elle en est pratiquement à l'origine.

https://app.cyberimpact.com/newsletter-view-online?ct=Z7HD9TkmEBnFQ5A5i_NukOpQWBfkgzas8Yv5ssQirUi8bayrEsyYiHgDfVf0CT9VXxYGg2z2gDcEPL8zgHd-Nw~~

Conseil d'administration : Marc Bouisset, Chantale Gamache, Michel Pichet, Lucie Sauvé,
450, rang des Quatorze, Saint-Marc-sur-Richelieu, Qc, J0L 2E0

www.citsmr.org

info@citsmr.org

NEQ : 1164119035

Afin de protéger l'environnement en recyclant les ressources, nous imprimons généralement nos textes sur du papier récupéré.



DEUXIÈME VOLET DU MESSAGE

RÉPONSES DU CONSEIL MUNICIPAL AUX QUESTIONS ET INTERVENTIONS DES CITOYENS À L'OCCASION DE LA DERNIÈRE ASSEMBLÉE PUBLIQUE TENUE LE 12 MAI DERNIER

Les citoyens qui ont posé par écrit des questions aux membres du conseil municipal à l'occasion de sa dernière assemblée publique (12 mai) ont reçu par courriel des réponses écrites à leurs questions.

Première intervention

« Il y a deux semaines, j'avais demandé par courriel à la directrice générale le renseignement suivant :

Avez-vous produit un relevé du nombre de contribuables qui se sont prévalus de la possibilité de surseoir au versement de taxes municipales prévu pour le 15 avril ? Si oui, pourriez-vous nous en communiquer la teneur, s.v.p. ?

J'avais reçu la réponse suivante :

Bonjour monsieur,
Cette information demeure strictement confidentielle.
Cordialement,
Sylvie Burelle, g.m.a.
Directrice générale et secrétaire-trésorière »

En conséquence, voici mes questions du 12 mai :

a : D'abord, qui a décidé que l'information demandée (non personnalisée et objective) soit strictement confidentielle?

Réponse : **Les membres du conseil.**

b : Et pour quels motifs a-t-on décidé de considérer ce renseignement comme strictement confidentiel?

Réponse : **Depuis toujours les dossiers publics sont disponibles pour l'ensemble des citoyens sur le site internet, certains dossiers doivent demeurer confidentiels.**



Deuxième intervention

Questions posées par l'Association des Saint-Marcois

Préambule : « Lors de votre campagne électorale, la majorité d'entre vous a manifesté une préoccupation et pris l'engagement d'être à l'écoute des citoyens :

Annie Houle (avec l'équipe Murray)

Comité de concertation intergénérationnel de citoyens qui conseillera le conseil municipal à propos des enjeux réels de chaque groupe d'âge afin de mettre en place des actions tangibles pour le mieux vivre ensemble, et cela pour les 4 prochaines années.

Implanter une initiative citoyenne de budget participatif...

Mettre en place un forum citoyen lors des assemblées ordinaires du conseil afin d'accueillir non seulement les questions mais également tous commentaires des citoyens.

Poursuivre les consultations publiques et sondages lors de décisions d'importance...

Yvon Forget :

Ma vision : être à votre écoute, vous consulter et être disponible

Ève-Marie Grenon :

Favoriser l'écoute dans le respect afin de répondre aux besoins réels de la population.

Un plan de communications harmonieux entre les différents intervenants, élus, employés, bénévoles, comités et citoyens.

Adopter une politique de concertation de la gestion des dépenses des intervenants de la municipalité.

Michel Robert :

Continuer de consulter la population pour les projets d'importance.

Continuer mon implication sociale au sein de la municipalité

« Le candidat ne présente pas un programme politique défini, mais veut plutôt se mettre à l'écoute de la population ». (*L'Oeil régional*)

« ... je ne veux pas présenter un programme avec des promesses Je veux rencontrer l'équipe (qui sera élue. Et planifier ensuite, être à l'écoute » (cité dans l'Oeil régional)

Réal Déry :

Représenter les besoins des citoyens et citoyennes

Être à l'écoute des préoccupations de façon respectueuse

« Arrêtons l'hémorragie des dépenses »

« J'aimerais diminuer l'endettement et stabiliser les taxes foncières de notre communauté... »

Questions :

- a- Une fois élu(e)s, vous est-il venu à l'esprit de vous pencher ensemble sur la mise au point d'une stratégie qui vous permette de remplir ces engagements et d'être à l'écoute active des citoyens, de sonder leurs opinions et d'en favoriser l'expression ? Si oui, qu'avez-vous décidé ?

Réponse : Chaque fois qu'une question est posée ou qu'un dossier est présenté au conseil, ceux-ci sont étudiés par l'ensemble des membres du conseil, le dossier suit son cours que ce soit positif ou négatif.

- b- Si non, comptez-vous aborder le sujet d'ici la fin de votre mandat ?

Réponse : Pas de réponse.

Conseil d'administration : Marc Bouisset, Chantale Gamache, Michel Pichet, Lucie Sauvé,
450, rang des Quatorze, Saint-Marc-sur-Richelieu, Qc, J0L 2E0

www.citsmr.org

info@citsmr.org

NEQ : 1164119035

Afin de protéger l'environnement en recyclant les ressources, nous imprimons généralement nos textes sur du papier récupéré.



Troisième intervention

Le 11 mai 2020

M. Michel Robert, maire
M. Yvon Forget, conseiller

Sujet : Nivelage de la montée Cournoyer

Riche de ses paysages champêtres, Saint-Marc-sur-Richelieu est une municipalité où il fait bon vivre. Destination touristique de choix avec son parcours cyclable, la municipalité offre une panoplie de possibilités aux résidents et aux visiteurs.

Dans le contexte actuel de la pandémie, nous assistons à une augmentation importante de personnes, de petites familles, de couples avec poussettes utilisant la montée Cournoyer pour la marche, le jogging et le vélo.

Considérant la mauvaise qualité de l'agrégat poussiéreux répandu chaque année sur la montée Cournoyer créant énormément de poussière lors du passage des véhicules;

Considérant les véhicules agricoles de plus en plus énormes;

Considérant la nécessité de faire appliquer du rabat-poussière après le nivelage du chemin plusieurs fois durant l'été;

Considérant la vitesse excessive des véhicules et des machines agricoles;

Considérant l'accès difficile de la montée aux cyclistes et aux piétons et le jogging impossible suite à l'épandage de l'agrégat;

Considérant la moins bonne qualité de l'air après le nivelage de la montée causant énormément de poussière;

Considérant que le chemin est nivelé plusieurs fois par été;

Considérant le coût de ces travaux;

Considérant que nous notons la présence de plusieurs familles avec enfants qui sont venus enrichir la municipalité et qui cherchent un endroit pour marcher;

Conseil d'administration : Marc Buisset, Chantale Gamache, Michel Pichet, Lucie Sauvé,
450, rang des Quatorze, Saint-Marc-sur-Richelieu, Qc, J0L 2E0

www.citsmr.org

info@citsmr.org

NEQ : 1164119035

Afin de protéger l'environnement en recyclant les ressources, nous imprimons généralement nos textes sur du papier récupéré.



1. Quelle est la justification de niveler le chemin de Cournoyer plusieurs fois durant l'été ?

Réponse :

Tout comme l'ensemble des chemins, la montée de Cournoyer est une route municipale servant à l'ensemble des citoyens, de route de contournement, et servant aux agriculteurs.

2. Comment réussissez-vous à justifier les coûts pour des travaux inutiles ?

Réponse :

Ce ne sont pas des travaux inutiles et les coûts sont moindres lorsqu'ils sont entretenus régulièrement.

3. Est-ce que les piétons, les cyclistes, les petites familles ont autant de droits que les machines agricoles ?

Réponse :

Oui, les piétons, cyclistes et petites familles ont autant de droits que les machineries agricoles, et ce dans tous les chemins, routes et rues de la municipalité.

4. Est-ce que la qualité de vie des petites familles et résidents vous importe ?

Réponse :

Oui, la qualité de vie des petites familles et résidents nous importe énormément.

Note : Ces réponses sont parvenues par courriel le 21 mai aux intervenants concernés.

FIN DES RÉPONSES AUX QUESTIONS DES CITOYENS

Nous vous remercions de l'attention que vous avez portée à ce message de votre association.

Les administrateurs

Conseil d'administration : Marc Buisset, Chantale Gamache, Michel Pichet, Lucie Sauvé,
450, rang des Quatorze, Saint-Marc-sur-Richelieu, Qc, J0L 2E0

www.citsmr.org

info@citsmr.org

NEQ : 1164119035

Afin de protéger l'environnement en recyclant les ressources, nous imprimons généralement nos textes sur du papier récupéré.